






**FORCE OUVRIERE
LE SYNDICAT QUI RESTE UN SYNDICAT**

 DRFIP d'Ile-de-France et du département de Paris
94 rue Réaumur 75104 Paris Cedex 02
 01.55.80.66.43  01 55 80 66 49
@: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/075/>
✉: fo.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr

ENLEVEMENT ET TRAITEMENT IMMEDIAT DE L'AMIANTE

Le 31/08/2017, la délégation FO au CHS-CT a déposé un droit d'alerte concernant l'amiante après la découverte d'un très important stockage de gros sacs d'amiante Bâtiment Charcot porte 32, en plein passage public et dans un lieu non confiné.

Ces sacs sont en effet stockés dans un lieu grillagé dont la porte était ouverte !

Un CHS réuni le 5 septembre a conclu que ce stockage serait réglementaire, mais sans aucune explication et sans aucune mesure d'enlèvement.

Aucune enquête n'a eu lieu ni avant, ni après le CHS.

Aucune confirmation du respect de la réglementation sur le stockage n'a été fournie.

Aucune information sur la fréquence des enlèvements n'a été communiquée.

En conséquence, nous, agents de la DSFP AP-HP, exigeons que la direction de la DSFP AP-HP prenne ses responsabilités et enlève immédiatement ce stockage d'amiante totalement malsain pour toutes et tous.

Nom	Service	Signature

